

Électricien tertiaire confirmé (H/F)

69230 ST GENIS LAVAL [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 18 mois

 € 2750 / Mois

L'entreprise

Notre client :

Entreprise basée à Saint Genis Laval, forte d'une expertise avérée et d'une vaste expérience dans le domaine de l'électricité, propose des solutions innovantes et économes en énergie adaptées à vos besoins. Certifiée RGE, notre entreprise garantit un **travail professionnel, respectueux des normes de qualité et engagé en faveur de l'environnement. Nous assurons des services rapides, fiables et durables pour optimiser votre consommation énergétique tout en contribuant à un avenir plus vert.**

Le poste

Nous recrutons pour notre partenaire basé à Saint-Genis-Laval, un électricien confirmé capable de piloter des chantiers tertiaires.

- **Des chantiers à forte visibilité :** Intégré à une équipe dynamique, vous intervenez sur des sites variés et exigeants :
 - Restauration commerciale : Enseignes nationales (Burger King, McDonald's...).
 - Bureaux de standing : Agences d'architectes, cabinets d'assurance, espaces tertiaires.
- **Vos missions : Expertise et Autonomie**

Vous n'êtes pas un simple exécutant, vous êtes le référent technique sur le terrain. Sous la supervision à distance du coordinateur, vos missions sont :

- Piloter le chantier : Gérer l'avancement des travaux de A à Z en totale autonomie.
- Décider et Anticiper : Identifier les besoins en matériel et gérer les imprévus techniques avec réactivité.
- Qualité & Normes : Réaliser les installations (courants forts/faibles) dans le respect strict des règles de sécurité.
- Représentation : Être l'interlocuteur de confiance du client sur place.

Conditions du poste

Salaire : 32 000 € à 35 000 € brut annuel (ajusté selon votre expertise).

Contrat : Mission de longue durée avec embauche définitive à la clé.

Localisation : Départ/Rattachement à Saint-Genis-Laval.

Etre intérimaire chez ACTUAL vous permet de bénéficier de nombreux avantages :

- 10% d'indemnité de fin de mission et 10% d'indemnité de congés payés
- Un compte épargne temps avec un taux de 12%
- Des acomptes à la semaine
- Une mutuelle dès la 1ère heure de travail
- Du FASTT pour l'aide au logement, garde des enfants etc

Envie de vous projeter durablement dans une structure qui fait confiance à ses techniciens ?

Envoyez nous votre candidature pour rejoindre l'aventure !

Le profil recherché

Profil :

- **Expérience : Vous justifiez d'un parcours solide en électricité tertiaire.**
- **Tempérament : Autonome, rigoureux et doté d'un bon sens de l'anticipation.**
- **Mobilité : Vous êtes prêt à effectuer des déplacements réguliers dans le Sud de la France (frais pris en charge).**